

DISCOURS DE PIERRE MAUROY

ASSEMBLEE NATIONALE

Mercredi 16 Janvier 1991

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Mes chers collègues,

Cinq mois ont passé depuis notre précédent débat sur le Golfe. Cinq mois de crise. Cinq mois d'intense recherche d'une solution pacifique. Cinq mois qui marqueront l'histoire du monde. Malgré tous nos efforts, les espoirs, tous les espoirs ont été déçus. Le délai fixé par les Nations-Unies est maintenant expiré. Nous nous trouvons en quelque sorte ce matin à la vingt-cinquième heure: celle où rien d'irréversible n'est encore accompli. Celle cependant où le possible devient peu à peu improbable.

Le Président de la République, François Mitterrand, vient de nous adresser un message. Le Premier ministre s'est exprimé devant nous. Cette vingt-cinquième heure est aussi l'heure du choix. Un choix qui représente une épreuve grave, et pour beaucoup d'entre nous déchirante, car nous savons ce qu'il engage.

Ce choix est cependant de notre responsabilité d'hommes et de femmes politiques qui avons le devoir et le pouvoir de décider. Il nous engage, face à l'opinion publique, car nous avons à expliquer comment la recherche de la paix peut conduire au recours à la force.

Tout faire pour la paix

Tout commence par une agression. Agression évidente, étonnante même, d'un pays contre un autre : une annexion, et l'on sait ce que ce terme évoque de précédents historiques. N'oublions pas qu'à l'origine de la crise il y a un acte de guerre à l'état brut, l'agression du 2 août, pratiquement sans précédent dans le monde contemporain. Comme sont sans précédent les agissements d'un dictateur qui n'hésita pas, je le rappelle, - car il convient de ne pas l'oublier - à prendre en otages des centaines de nos concitoyens.

Malgré tout, c'est la volonté de paix qui s'est inscrite dans toute la démarche de la France. Dès le début, nous avons souhaité laisser toutes ses chances à une médiation des pays arabes.

Et dès lors qu'il fut clair qu'aucune entente n'était possible entre les Etats de la région, nous avons considéré que la recherche de la paix incombait aux Nations Unies, seul cadre dès lors possible pour résoudre le conflit. C'est au sein du Conseil de Sécurité que nous avons souhaité agir, votant douze résolutions essentielles et impulsant au moins deux d'entre elles.

Cette volonté de paix a constamment marqué au cours de ces cinq mois l'attitude de la France. Comment pourrait-il en être autrement d'un pays qui tout au long de son histoire a noué des liens politiques, économiques, culturels, particuliers avec le monde arabe. S'il fallait une justification à l'originalité de la démarche de la France, ce serait bien celle-là. La France se doit, dans ce conflit, d'être elle-même.

Ainsi, notre diplomatie a-t-elle toujours été sur la brèche. Il convient, Monsieur le Premier Ministre, d'en féliciter votre gouvernement, et tout particulièrement Monsieur Roland Dumas, Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères, pour l'application qu'il a montrée à mettre en oeuvre la politique définie par le chef de l'Etat. Tout a été tenté, mais en vain, Bagdad n'a jamais répondu.

Dès le 24 septembre le discours de François Mitterrand à l'ONU ouvrait des perspectives neuves de règlement. Peine perdue. Silence à Bagdad.

Depuis, le Président de la République a multiplié les déclarations qui constituaient autant de signes. Peine perdue. Silence à Bagdad.

Le Président de la Commission des Affaires Etrangères s'est rendu à Bagdad et s'est entretenu avec Saddam Hussein. La France a pris l'initiative de déposer un plan en sept points à la dernière réunion des Ministres des Affaires étrangères à Luxembourg. Le principe d'une initiative européenne a été retenu. Peine perdue. Silence à Bagdad.

Ces positions nous ont souvent mis en avance sur nos alliés. Sans jamais renoncer à l'objectif de retrait du Koweït, nous avons suggéré d'aménager certaines modalités. Ne pas faire perdre la face à celui qui cède est toujours le principe actif de la diplomatie. Cela nous l'avons dit à nos alliés en soulignant qu'entre la capitulation et la guerre, il y avait une marge que la France a utilisée sans jamais faiblir.

Et nous avons vu des signes encourageants dans le fait que sur la plupart de nos propositions, en particulier celles du discours de New York, les Etats Unis soient progressivement venus sur nos positions. Nous avons vu un signe encourageant dans l'engagement de non-agression pris par les Américains, à la veille de la réunion de Genève, dans l'hypothèse où l'Irak accepterait de se retirer du Koweït.

Nous avons vu un signe encourageant dans le fait que ces dernières heures le président Bush ait accepté l'idée d'un retrait partiel, retrait qui naturellement devait aussi être commencé, programmé et contrôlable. De surcroît il y eut un signe positif dans l'acceptation par certains partenaires arabes du plan de la dernière chance présenté tout récemment par la France.

Il est donc bien vrai que dans la plupart de ces actions la France a précédé le mouvement sans jamais renoncer à la fermeté, mais en ouvrant toutes les chances de la négociation. Si certains ont critiqué cette suite d'actions, nous, nous en avons particulièrement apprécié le symbole : celui d'une France ferme, solidaire envers ses alliés, mais soucieuse de ne rien négliger pour sauver la paix.

C'est dans ces conditions que la France a pris la décision de présenter au Conseil de Sécurité un plan de paix, en six points celui-là, incluant le principe d'une conférence internationale. Vous en connaissez le résultat. Nous ne pouvons que déplorer qu'à l'occasion du Conseil de Sécurité réuni hier encore, une dernière avancée proposée par la France n'ait pu être acceptée par ses alliés. Encore faut-il souligner que c'est l'absence de réactions de la part de l'Irak qui, en dernière minute, n'a pas permis à la discussion de s'engager plus avant. Etrange silence, que celui de Bagdad, et révélateur de la responsabilité prise maintenant par l'agresseur.

J'ai la conviction que l'action de la France prendra demain tout son sens. Nous avons fait les gestes nécessaires pour préserver un avenir, autant qu'il était possible de le faire. Prenons garde en effet de ne pas à notre tour susciter dans ce monde arabe traversé d'amertume et de frustrations, la conscience d'une injustice et d'une incompréhension. Les soubresauts récents, l'agitation du FIS à Alger, l'assassinat d'Abou Iyad révèlent des convulsions profondes et annoncent bien des bouleversements.

C'est par le dialogue et la compréhension que nous pourrons fonder une relation durable avec le monde arabe, quelles que soient les circonstances présentes.

Droit et sécurité collective

Le respect scrupuleux des règles du droit international telle est bien la seule issue. L'affirmation de la souveraineté intangible des Etats. La garantie des frontières. La recherche des équilibres géo-politiques sans discrimination, car il ne peut y avoir deux poids deux mesures. C'est cette volonté d'application du droit qui nous conduit aujourd'hui à une grande fermeté.

Certains nous recommandent d'y renoncer maintenant, compte tenu des risques encourus. J'affirme ici, hautement, que nous n'aurions rien à gagner au renoncement, dans un Moyen-Orient où nous laisserions les Etats modérés soumis à la volonté hégémonique d'une puissance dictatoriale avide d'utiliser à ses fins de domination l'arme du pétrole.

Mais surtout, nous manquerions le grand rendez-vous de la Paix, dont les nouvelles données stratégiques est-ouest nous offrent l'occasion. Céder sur le Koweït ne donnerait pas plus de chances de voir mieux respecter le droit ailleurs.

Bien au contraire, la paix sans le droit n'est qu'illusion .

C'est pourquoi, aujourd'hui, le recours à la force semble bien être devenu inévitable. Chacun d'entre nous éprouve le poids de la responsabilité que nous avons à prendre. La conscience aiguë du caractère hideux de la guerre, le sentiment d'impuissance qu'on éprouve légitimement après cinq mois d'attente infructueuse ; parfois même la tentation irresponsable du splendide isolement : telles sont les réactions qui peuvent guider le comportement de ceux qui n'ont pas clairement conscience de ce que le mot paix veut dire.

Les socialistes, ont sur ce point, forgé leur doctrine depuis longtemps. Nous considérons que la sécurité collective, fondée sur le droit, est le meilleur, voire le seul moyen, d'assurer la paix. Cette volonté de paix ne peut se confondre avec un pacifisme qui serait renoncement à nos valeurs , comme le déclarait Jean Jaurès en 1905 : " Si nous avons horreur de la guerre, ce n'est point par un excès de sentimentalité ... Nous n'avons pas, nous socialistes, la peur de la guerre. Si elle éclate, nous saurons regarder les événements en face."

Aujourd'hui la question se pose dans des termes nouveaux qui renforcent encore notre détermination : nous savons que la France ne s'assigne aucun but de guerre qui lui soit propre, ce qui est fondamentalement nouveau dans notre histoire constellée de violences imposées ou subies.

Bref, nous constatons que non seulement notre pays a tout tenté pour sauver la paix jusqu'aux derniers instants, mais encore que les Nations Unies mettent en œuvre les principes de sécurité collective que nous prônons.

Que vaudraient ces principes si nous ne voulions pas les faire respecter ou pire encore si nous laissons à d'autres le soin d'agir par lâcheté ou égoïsme ? Que vaudrait alors cette paix à laquelle nous sommes tant attachés ?

Le recours à la force

Le groupe socialiste apporte son approbation à la déclaration que vient de faire devant nous le Premier Ministre. Elle inclut la possibilité pour la France d'engager ses troupes aux côtés des forces alliées, en application des résolutions des Nations-Unies, et en particulier de la résolution 678.

Cet engagement militaire éventuel ne constitue pas l'acte de guerre d'un Etat contre un autre. La France ne déclare pas la guerre à l'Irak. Elle s'engage à faire respecter les décisions de la communauté internationale dans les termes votés par le Conseil de Sécurité. Nos soldats sont les combattants du droit au service de la sécurité collective et d'un ordre international fondé sur les principes fondamentaux qui doivent régir la vie des nations.

Ce sont ces principes qui devront guider le gouvernement dans la conduite des opérations militaires : un engagement militairement fort, clairement défini dans ses objectifs, et ouvrant des perspectives politiques réelles.

Le dispositif Daguet est en place sur le théâtre d'opération. Des modalités satisfaisantes de coordination ont été arrêtées avec les états-majors alliés. La France y est à sa place, responsable de la conduite de ses opérations. Ce dispositif est jugé satisfaisant par l'ensemble des parties en cause.

Les objectifs de l'opération militaire se résument à la volonté de libérer le Koweït, ce qui implique nécessairement de frapper l'adversaire dans la plupart de ses centres vitaux situés sur son territoire, mais ce qui interdit de faire de ce territoire un objet de conquête.

Le plus rapidement possible, l'opération militaire doit céder la place à des forces d'interposition permettant de créer les conditions pour la restauration de la souveraineté koweïtienne et l'expression démocratique de son peuple.

Enfin, l'emploi de la force ne constitue pas une fin en soi. Elle n'a de sens que si elle ouvre une nouvelle phase diplomatique. La guerre rend inévitable la tenue d'une Conférence internationale dont la France n'a cessé depuis sept ans de réclamer le principe et d'affirmer l'actualité. Beaucoup aurait pu être évité si le dialogue avait pu être entrepris à temps.

Et s'agissant de la situation intérieure, puissent les circonstances ne pas jouer comme un nouveau facteur de division et d'exclusion au sein de notre société. La France, par tradition et par vocation, a accueilli une nombreuse communauté d'origine arabe. Nous avons fait avec elle le choix de l'intégration.

Au moment où, de l'étranger, des forces irresponsables tentent d'attiser la colère des Arabes vivant en dehors de leur pays, et parfois les appellent à la violence, je veux, par-delà cette assemblée, lancer le message : qu'ils sachent que le choix du dialogue reste le nôtre. Qu'ils se convainquent que la France ne livre pas une bataille au monde arabe, dont plusieurs Etats se trouvent d'ailleurs à nos côtés . Le combat que nous menons pour le droit est aussi le leur. Il est la seule chance de régler les problèmes de l'ensemble du Moyen-Orient. Toute autre analyse conduirait à une tragique impasse.

Je veux croire encore, mes chers Collègues, que cette vingt-cinquième heure comporte une petite lueur d'espoir. Bagdad jusqu'ici n'a rien dit, rien fait pour éviter le conflit. Attend-il ces heures incertaines au-delà de l'échéance et avant le déchainement des événements pour parler ? Qu'il le fasse alors, et qu'il le fasse vite. La recherche de la paix nous trouvera vigilants et disponibles jusqu'au bout. Sinon il sera vite trop tard. Il est déjà peut-être trop tard.

Je ne doute pas, Monsieur le Premier Ministre, qu'une majorité saura se retrouver ici pour exprimer, dans les formes constitutionnelles voulues, notre soutien à la politique de fermeté et solidarité qui est celle du Chef de l'Etat, de tout le gouvernement et, je le souhaite, de tout le peuple français.

Et par-delà cette assemblée, j'exprime nos sentiments de solidarité et de sympathie à nos soldats et à nos officiers, qui, aujourd'hui attendent sur le théâtre d'opération. J'adresse nos vœux au Président de la République et au Gouvernement, Monsieur le Premier Ministre, pour le succès de sa politique de fermeté qui est au service du droit et de la paix. Je leur exprime, dans ces heures graves, la confiance du groupe socialiste pour l'action qu'ils auront à mener, au nom de la France.